

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 mai de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/05/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

THOMAS Sébastien, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, MANNEVEAU Julie, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, POULMARCH' H Bertrand, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs :
 ANDASMAS Anissa, pouvoirs à THOMAS Sébastien
 STEFANUTTI Isabelle, pouvoirs à GUET François
 GRIJOL Christian, pouvoirs à AUDURIER Philippe
 LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique TILLIER
 JAFFRY Bernard, pouvoirs à TANGUY Christine
 GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe
 CLEMENT Isabelle, pouvoirs à POITEVIN Jocelyne.

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE 54-2022

Objet : Vote des subventions 2022

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Le tableau ci-dessous regroupe toutes les demandes de subventions parvenues dans les services avant la date de la commission finances du 28/04/2022. Ces demandes ont été présentées et soumises à l'avis de la commission finances.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

2022

Tiers	Montant validé 2022	Pers n'ayant pas pris part au vote en raison de leur lien avec l'association	vote
204 - Subventions investissement	431 200,00		
Dz Habitat	120 000,00	D TILLIER, H SAVINA	Unanimité
Conseil départemental	24 200,00		Unanimité
SMPPPC	62 000,00		Unanimité
E-mégalis	225 000,00		Unanimité
657341 - Subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP	45 000,00		
Ville de Douarnenez - Ecole de musique	45 000,00		Unanimité
657358 - Aux groupements	47 027,00		
SMPPPC	35 000,00		Unanimité
CC Cap-Sizun	9 200,00		Unanimité
SDEF	2 827,00		Unanimité

65738 - Aux organismes publiques	203 377,86		
CAF	22 753,86		Unanimité
E-Mégalis	7 850,00		Unanimité
EPAB	123 759,00	H TUPIN	Unanimité
EPAB - Contributeur d'eau	12 170,00	H TUPIN	Unanimité
SIOCA	33 220,00	F CROM, P AUDURIER, J POITEVIN	Unanimité
Syndicat mixte du SAGE ouest cornouaille	3 625,00		Unanimité
6574 - Subv de fonctionnement aux assos et autres pers de droit privés	514 268,00		
Ulamir	41 470,00	R KERVAREC	Unanimité
MJC	118 180,00		Unanimité
ADIL	6 060,00	J POITEVIN	Unanimité
Actife Quimper Cornouaille	4 500,00		Unanimité
Technopole Quimper Cornouaille	4 600,00		Unanimité
Initiative Cornouaille	6 000,00		Unanimité
Solidarité Paysan	1 450,00		Unanimité
Amicale du personnel	5 400,00		Unanimité
Office public de la langue bretonne	2 000,00		Unanimité
Office du Tourisme	220 000,00	R KERVAREC	Unanimité
Ulamir - Atelier insertion	12 000,00	R KERVAREC	Unanimité
MJC	22 380,00		Unanimité
Quimper Cornouaille Developpement (QCD)	56 328,00	P AUDURIER, F CROM	Unanimité
Mobil' Emploi	3 400,00		Unanimité
Restaurants du Cœur	4 500,00		Unanimité
Troc'herien Lann	3 000,00		Unanimité
An Diharzierien	3 000,00		Unanimité

1 240 872,86

Vu l'avis de la commission finances du 28 avril 2022,

Vu l'avis favorable du bureau du 2 mai 2022,

Il est proposé :

- **De valider les montants des subventions 2022 présentés dans le tableau annexé à la présente délibération et de procéder au versement.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 12 mai 2022.

Le Président,

Philippe AUDURIER

